

1. Ambiance centre-ville, centre-bourg

La clôture est dans cette ambiance peu présente car le bâti historique est souvent à l'alignement. Ce sont les bâtis qui créent la limite entre espace privé et espace public. Les quelques clôtures présentes dans ces secteurs sont souvent composées de murets ou murs en pierre formant une continuité avec le bâti. Les matériaux locaux en pierres de schiste, grès, granit ou en terre sont très présents dans les centre-bourgs de la métropole et participent fortement à l'identité locale et à caractériser l'ambiance de ces secteurs.

Les arrières de terrain peuvent être parfois associés à un cœur d'ilot vert ou à des constructions en second rang formant un tissu imbriqué très typique des centres-bourgs.



Principes/Recommandations

Sur rue

- Favoriser la végétation lorsque cela est possible afin d'accompagner la végétalisation des centres-bourgs/centres-villes
- Favoriser la composition mixte muret-grille doublée d'une haie qui préserve une transparence et anime les rues.
- Recourir à l'utilisation de matériaux en pierre locales lorsque le choix de clôture s'oriente sur un mur ou muret.
- Privilégier la conservation, la rénovation et la reconstruction à l'identique des murs et murets de clôture en schiste, grès ou granit ou pierres appareillés.
- Porter une attention particulière aux raccordements aux clôtures ou constructions voisines.

Sur les arrières de terrain

- Privilégier les clôtures végétales.
- Dans le cas des dispositifs pleins en limite séparative (murs, murets) autorisés par le règlement, il est recommandé de privilégier les matériaux en cohérence à la construction ou aux murs préexistants pour garantir une homogénéité entre clôture et constructions et préserver l'ambiances des lieux. Notamment, les murs en terre et en pierre seront favorisés.

Les hauteurs

- Les hauteurs de clôtures seront traitées dans le respect du règlement et en cohérence avec les hauteurs des terrains voisins.

